

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
D'AVIGNON

Siège :  
MAIRIE  
DE  
L'ISLE sur la SORGUE



EXTRAIT DU REGISTRE  
des

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 6 décembre à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc sous la Présidence de **Monsieur Christian MOUNIER, Président du SIECEUTOM.**

Nombre de Délégués  
en exercice.....23

Nombre de Délégués  
Titulaires présents.....13

Nombre de Délégués  
Suppléants Présents..... 1

Nombre de Délégués  
votant.....16

### Membres présents :

**Titulaires :** Mrs Philippe BATOUX, Roland CARLIER, Christian MOUNIER, André ROUSSET, Franck AIMADIEU, Alain GAILLARD, Etienne KLEIN, Michel RAOUX, Philippe ROUX, Jean-Claude DOSSETTO, Marc DUVAL,

Mmes Nicole GIRARD, Sylvie GREGOIRE,

Suppléant : M. Nicolas VALIENTE

Absents : Mmes Amélie JEAN, Sabine PLANEILLE

Absents excusés : Mrs Jean-Pierre PETTAVINO, Lionel GOMEZ, Pierre LORIEDO, Jean-Louis ROBERT, Robert TCHOBDRENOVITCH et Mmes Laure ARNAUD, Séverine MAUGAN-CURNIER, Karine MOURET

N°22-20

### Pouvoirs:

- M. Jean-Louis ROBERT donne pouvoir à M. Jean-Claude DOSSETTO
- M. Robert TCHOBDRENOVITCH donne pouvoir à M. Christian MOUNIER

Secrétaire de Séance : M. Roland CARLIER

OBJET : CREANCES IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure des créances irrécouvrables,

**Considérant** que certaines créances demeurent irrécouvrables, même après plusieurs procédures de recouvrement,

**Considérant** que parmi ces créances irrécouvrables se trouvent les admissions en non-valeur qui sont des créances pour lesquelles, malgré les diligences effectuées, aucun recouvrement n'a pu être obtenu (montant inférieur à un seuil de poursuites, combinaison infructueuse d'actes, etc.),

**Considérant** la liste en annexe de produits irrécouvrables, à admettre en non-valeur, dressée et certifiée par Madame la Trésorière Principale du centre des Finances Publiques de l'Isle sur la Sorgue,

**Considérant** que la somme dont il s'agit n'est pas susceptible de recouvrement

#### LE COMITE SYNDICAL

Vu le rapport de Monsieur Christian MOUNIER

Après en avoir délibéré

**Décide à l'unanimité**

**D'ADMETTRE** en non-valeur la somme de 835,58 euros qui sera inscrite au budget au compte 6541.

Pour extrait conforme au registre des délibérations



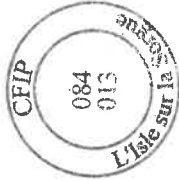
Le secrétaire de séance

Roland CARLIER

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le :

Et de sa publication le :

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16, avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 Nîmes CEDEX 09 – Tél : 04 66 27 37 00 – Fax : 04 66 36 27 86 – [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)) dans un délai de deux mois à compter de la date du présent affichage.



Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Inconnue	Personne morale de droit privé - Société	Catégories de produits	Autres produits de prestations de service divers	Montants
					234,23 €
					601,35 €
					497,70 €
					337,88 €
					770,68 €
					57,40 €
					7,50 €
					835,58 €
					0,00 €
					0,00 €
					0,00 €
					497,70 €
					36,40 €
					57,40 €
					9,85 €
					39,60 €
					20,70 €
					121,70 €
					52,23 €

L'inspectrice divisionnaire des finances publiques

Annie LAUVE TIVOLI

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce à recouvrer	Montant restant	Motif de la présentation	Observations
Inconnue	2005	T-667	1	5898--	AGARCHOUH MACONNERIE	300	13,50 €	Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue	2005	T-466	1	5898--	AGARCHOUH MACONNERIE	300	17,00 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-47	1	70688-812-	AUTO DEFI	94	80,80 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-231	1	70688-812-	AUTO DEFI CARROSSERIE	94	75,20 €	Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue	2005	T-441	1	5898--	BELAGGOUNE	300	91,20 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2015	T-274	1	70688-812-	CINE SENSATION	300	8,40 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-279	1	70688-812-	CINE SENSATION	94	9,60 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2013	T-159	1	70688-812-	CINE SENSATION	300	9,85 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2015	T-306	1	70688-812-	CINE SENSATION	300	28,00 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-24	1	70688-812-	CINE SENSATION	94	37,70 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-134	1	70688-812-	DELTA COM	94	17,60 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-240	1	70688-812-	EL BARAKA	94	64,00 €	Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue	2006	T-189	1	5898--	EURL CAVALOG	300	20,70 €	Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue	2007	T-85	1	70688-812-	EURL CAVALOG	300	39,60 €	Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue	2004	T-213	1	5898--	FAGROUCH SRL	300	44,73 €	Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue	2004	T-826	1	5898--	FRANCE CONFORT	300	7,50 €	RAR inférieur seuil poursuite	
Société	2014	T-122	1	70688-812-	JARDIFLORA	300	57,40 €	Clôture insuffisance actif sur R.J-LJ	
Société	2017	T-243	1	70688-812-	NEW LEAD	94	36,80 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-286	1	70688-812-	NEW LEAD	94	48,00 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-270	1	70688-812-	NEW LEAD	94	57,60 €	Combinaison infructueuse d actes	
Société	2017	T-214	1	70688-812-	NEW LEAD	94	70,40 €	Combinaison infructueuse d actes	
<b>TOTAL</b>							<b>835,58 €</b>		